ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE SEINE-ET-MARNE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

1015, Rue du Maréchal juin

77000 VAUX LE PENIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE SEINE-ET-MARNE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

1015, Rue du Maréchal juin

77000 VAUX LE PENIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE SEINE-ET-MARNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE SEINE-ET-MARNE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041
Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er mai 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 décrit dans la note n°6.b "Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06".

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER) :

- sont décrites de manière appropriée dans les notes « 10 – Informations relatives au compte de résultat par origine et destination » et « 11 – Informations relatives au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe ;
- sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 ;
- et ont été correctement appliquées.

Deloitte.

Nous nous sommes également assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués, du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et de la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 septembre 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur de SEINE-ET- MARNE
(AD77)

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2026

Date d'établissement des comptes : 15/07/2026

Signatures

Président **Trésorier**

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2025 au 30/04/2026

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF 4

2. BILAN PASSIF 5

3. COMPTE DE RÉSULTAT 6

4. PRESENTATION DE L'ENTITE 8

A. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL 8
B. NATURE ET PERIMETRE DES MISSIONS SOCIALES 8
C. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE 8

5. FAITS MAJEURS 8

6. REGLES ET METHODES COMPTABLES 9

A. REFERENTIEL COMPTABLE 9
B. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE – PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC N°2022-06 9
C. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 10
D. STOCKS 10
E. CREANCES 10
F. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 10
G. SUBVENTIONS 10
i. Subventions d'exploitation 10
ii. Subventions d'investissement 10
H. CONTRIBUTIONS FINANCIERES 11
I. MECENAT 11
J. LES APPORTS 11
K. AUTRES RESSOURCES 11

7. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 12

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 12

9. AUTRES INFORMATIONS 12

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 12

A. PRINCIPE D'AFFECTATION DES DEPENSES AUX MISSIONS SOCIALES 12
B. DEFINITION DES FONDS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 13
C. EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 13

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 13

12. BILAN ACTIF : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS 14

A. IMMOBILISATIONS 14
B. AMORTISSEMENTS 14

13. BILAN ACTIF : STOCKS ET EN-COURS 15

14. BILAN ACTIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CREANCE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 15

15. BILAN ACTIF : VMP ET DISPONIBILITES 16

16. BILAN ACTIF : DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR 16

17. BILAN PASSIF : FONDS PROPRES, FONDS DEDIES ET FONDS REPORTES 17

A. VARIATION DES FONDS PROPRES 17
B. VARIATION DES FONDS DEDIES 17
C. VARIATION DES FONDS REPORTES 17

18. BILAN PASSIF : TABLEAU DES PROVISIONS 18

19. BILAN PASSIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 18

20. BILAN PASSIF : DETAIL DES CHARGES A PAYER 19

21. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS 19

A. TABLEAU DES ENGAGEMENTS EN CREDIT-BAIL 19
B. AUTRES ENGAGEMENTS 19

22. DETAIL DU POSTE SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS 20

23. DETAIL DU POSTE LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE 20

24. EAR (ÉTAT SEPARE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER) 20

25. RESULTATS ANALYTIQUES 21

A. REPARTITION DU RESULTAT ANALYTIQUE DE L'EXERCICE 21
B. AFFECTATION DU STOCK INITIAL DE DONS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC 21

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 22

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC 24

28. RAPPROCHEMENTS CROD / COMPTE DE RESULTAT 25

29. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF ET AUX TONNAGES DES DONS ALIMENTAIRES 26

A. EFFECTIFS SALARIES (EN ETP) 26
B. EFFECTIFS BENEVOLES 26
C. TONNAGE DES DONS ALIMENTAIRES LOCAUX 26

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026			EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles	1 705	1 705		
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	**1 705**	**1 705**		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	141 524	54 161	87 362	72 039
Installations techniques, matériel et outillage	287 765	189 809	97 955	72 379
Autres immobilisations corporelles	927 556	735 090	192 466	228 451
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				2 648
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	**1 356 844**	**979 061**	**377 784**	**375 517**
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	26 018		26 018	29 357
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	**26 018**		**26 018**	**29 357**
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	**1 384 567**	**980 765**	**403 802**	**404 874**
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	61 684	33 470	28 214	31 693
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	327 709		327 709	600 671
Charges constatées d'avances	11 067		11 067	34 170
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	228 415		228 415	295 798
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	**628 875**	**33 470**	**595 405**	**962 332**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 013 443**	**1 014 235**	**999 207**	**1 367 206**

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	113 855	113 855
Fonds propres avec droit de reprise	245 474	213 318
Réserves	51 807	51 807
Report à nouveau	-2 133	-28 868
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 381	26 735
Sous-total : Situation nette	**389 623**	**376 848**
Subventions d'investissement	170 925	213 086
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	**560 549**	**589 934**
Fonds reporté & Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	296 919	485 456
TOTAL II – FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	**296 919**	**485 456**
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	9 989	13 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 115	81 683
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 849	30 524
Autres dettes	6 681	6 728
Produits constatés d'avance	20 105	159 550
TOTAL IV – DETTES	**141 739**	**291 816**
TOTAL GÉNÉRAL	**999 207**	**1 367 206**

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Cotisations		
Ventes de biens et services	**169 216**	**170 064**
Ventes de biens	*3*	*10*
Ventes de prestations de services	*151 865*	*150 187*
Produits des manifestations	*17 349*	*19 867*
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs	**1 465 393**	**1 967 106**
Concours publics et subventions d'exploitation	***592 786***	***642 359***
Concours publics		*1 363*
Subventions d'exploitations	*592 786*	*640 996*
Ressources liées à la générosité du public	***517 780***	***449 111***
Dons manuels	*498 782*	*446 011*
Mécénats	*18 998*	*3 100*
Legs, donations et assurances-vie		
Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL		
Contributions financières reçues	***354 828***	***875 636***
Contributions reçues de l'Asso. Nationale des Restaurants du Cœur	*354 828*	*863 642*
Contributions reçues d'autres OSBL		*11 994*
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	**7 638**	**24 680**
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	**205 494**	**196 583**
Autres produits	**930**	**16 552**
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 848 672**	**2 374 986**

Charges d'exploitation		
Achats	**358 844**	**322 935**
Achats de marchandises	358 844	322 935
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	**1 150 682**	**1 437 526**
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**5 954**	**9 240**
Sur rémunérations	-2 899	1 851
Autres impôts et taxes	8 853	7 389
Charges de personnel	**172 356**	**176 705**
Salaires	123 498	126 902
Cotisations sociales	48 858	49 803
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**161 545**	**135 662**
Dotations aux amortissements sur immobilisations	142 921	126 052
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	18 625	9 610
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorpo. et corpo. cédées		
Reports en fonds dédiés	**16 957**	**318 106**
Autres charges	**8 566**	**22 909**
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	**1 874 903**	**2 423 085**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-26 231**	**-48 099**

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 850	17 267
Reprises sur dépréciation et provisions		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	**6 850**	**17 267**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**6 850**	**17 267**
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	**-19 381**	**-30 832**
Produits exceptionnels		**57 568**
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS		**57 568**
Charges exceptionnelles		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**57 568**
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**1 855 523**	**2 449 820**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	**1 874 903**	**2 423 085**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-19 381**	**26 735**
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 923 051	3 199 418
Prestations en nature	1 191 182	565 102
Bénévolat	5 713 754	5 169 661
TOTAL	**10 827 987**	**8 934 181**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	3 923 051	3 199 418
Mise à disposition gratuite de biens	403 331	411 412
Prestations en nature	787 851	153 690
Personnel bénévole	5 713 754	5 169 661
TOTAL	**10 827 987**	**8 934 181**
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	*3 013 276*	*3 426 365*

4. Présentation de l'Entité

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de SEINE-ET- MARNE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
Les activités d'aide à l'autonomie des personnes accueillies
Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d''accompagnement des personnnes accueillies
Les activités auprès des Gens de la rue (camions, repas chauds)
L'aide au logement (hébergement d'urgence ou autres logements)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. Faits Majeurs

Modifications dans le mode de comptabilisation :

Les frais d'entrepôt facturés antérieurement par les associations départementales AD91 et AD94E (AE2F) qui s'élevaient à (environ) 250 k€ au 30 avril 2025 et figuraient au budget 2026-2027 pour ce même montant sont désormais directement assumés par l'Association Nationale (AN) et ne figurent plus dans les charges # 6 de l'AD77. Elles sont reportées aux comptes CVN # 862001 pour 536 624 € au 30 avril 2026.

6. Règles et Méthodes comptables

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :
- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 modifiant le règlement ANC n°2014-03 ;
- au règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.
- et au règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. Homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 septembre 2023.

b. Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2026 ont été arrêtés conformément au Règlement ANC n°2023 – 03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de règlementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan Comptable Général.

Les modalités de mise en œuvre de ce règlement, y compris les dispositions spécifiques à la première application, sont définies à l'article 27 dudit règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principales informations nécessaires à la compréhension des changements de présentation induits par cette première application sur les états financiers de l'AD sont les suivantes :

- Le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice pour un montant de 63 619€ est comptabilisée dans le résultat d'exploitation alors qu'elle aurait été présentée dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.
- Au titre de l'exercice précédent, les charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles », sans réexamen de leur qualification au regard de la nouvelle définition issue du règlement ANC n° 2022-06.
- Les comptes de transferts de charges relatifs à l'exercice 2024-2025, figurant sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 895€, concernaient :
    - Les remboursements d'assurance pour un montant de 895€ sur l'exercice 2024/2025. À compter de l'exercice 2025/2026, ces montants sont enregistrés dans les comptes #758 et présentés sur la ligne « Autres produits ».

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au niveau du résultat d'exploitation selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2025/2026 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. Événements postérieurs à la clôture

Néant

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2025/2026 s'élève à 10 517 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. Informations relatives au Compte de Résultat par Origine et Destination

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2026
Donations temporaires d'usufruit					
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	1 705				1 705
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	**1 705**				**1 705**
Terrains					
Constructions - Immeubles – Entrepôts					
Structures légères – Algeco	23 175				23 175
Rénovations immobilières - Installations générales	91 607	26 741			118 349
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	227 931	63 370	3 536		287 765
Agencement, aménagements divers	94 490				94 490
Matériel de transport (véhicules, transpalettes…)	613 506	44 869	3 400		654 975
Matériel & mobilier bureau	108 567	7 140			115 707
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	55 132	7 251			62 383
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	2 648		2 648		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	**1 217 057**	**149 372**	**9 584**		**1 356 844**
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	29 357	559	3 898		26 018
Immobilisations financières	**29 357**	**559**	**3 898**		**26 018**
Total des immobilisations	**1 248 118**	**149 931**	**13 482**		**1 384 567**

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Mode d'amortissement et durée d'utilisation	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2026
Amortissements donations temporaires d'usufruit						
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles	Linéaire 3 ans	1 705				1 705
Amortissements des immobilisations incorporelles		**1 705**				**1 705**
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	Linéaire 20 ans					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	Linéaire 10 ans	1 399	2 097			3 496
Amort. Rénovations, installations générales	Linéaire 10 ans	41 344	9 321			50 665
Amort. Installations à caractère spécifique	Linéaire 5 ans	155 552	37 794	3 536		189 809
Amort. Agencements et aménagements divers.	Linéaire 3 ans	94 273	217			94 490
Amort. Matériel de transport	Linéaire 5 ans	415 798	84 453	3 400		496 851
Amort. Matériel et mobilier de bureau	Linéaire 5 ans	88 237	9 096			97 333
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	Linéaire 5 ans	44 936	1 480			46 416
Amortissements des immobilisations corporelles		**841 540**	**144 457**	**6 936**		**979 061**
Total des amortissements		**843 245**	**144 457**	**6 936**		**980 765**

13. Bilan Actif : Stocks et en-cours

Stocks et en-cours (en €)			Dépréciation des stocks et en-cours (en €)		
	au 30/04/2026	au 30/04/2025	au 30/04/2026	au 30/04/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières & autres approvisionnements					
Encours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Total					

14. Bilan Actif : État des Échéances des créance à la clôture de l'exercice et détail des charges constatées d'avance

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	25 918		25 918
Cautionnements versés	100	100	
Total des créances de l'actif immobilisé	**26 018**	**100**	**25 918**
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	61 684	61 684	
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	1 121	1 121	
Autres créances (dont subventions)	326 588	326 588	
Charges constatées d'avance	11 067	11 067	
Total des créances de l'actif circulant	**400 460**	**400 460**	

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	9 081	9 081	
Maintenance	850	850	
Assurances	1 136	1 136	
Autres Charges			
Total des charges constatées d'avance	**11 067**	**11 067**	

15. Bilan Actif : VMP et Disponibilités

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Dépréciation	Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	**Montant brut au 30/04/2026**		**Montant net au 30/04/2026**	**Montant net au 30/04/2025**
Comptes sur livrets (livret A)	37 855		37 855	96 125
Comptes-courant	187 933		187 933	199 190
Caisse	2 627		2 627	483
Intérêts courus				
Total des disponibilités	**228 415**		**228 415**	**295 798**
Total Trésorerie	**228 415**		**228 415**	**295 798**

16. Bilan Actif : détail des Produits à recevoir

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		120
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	107 312	267 833
Association Nationale et associations départementales RDC	219 116	326 215
Débiteurs et créditeurs divers		1 462
Total des produits et subventions à recevoir	**326 428**	**595 630**
Dont subventions à recevoir	***107 312***	***267 833***

17. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et Fonds reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2025	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2026
Fonds propres sans droit de reprise	113 855						113 855
Fonds Propres avec droit de reprise	213 318		32 156				245 474
Réserves	51 807						51 807
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	-28 868	26 735					-2 133
Résultat comptable de l'exercice	26 735	-26 735		19 381			-19 381
Situation nette	**376 848**		**32 156**	**19 381**			**389 623**
Subventions d'investissement nettes	213 086		103 459	145 619			170 925
Total des Fonds propres	**589 934**		**135 615**	**165 000**			**560 549**

*GP = Générosité du Public
Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2025	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2026	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	441 700	7 957	198 185			251 473	
Contributions financières d'autres organismes	1 208					1 208	
Ressources liées à la générosité du public	42 548	9 000	7 310			44 239	
Total des fonds dédiés	**485 456**	**16 957**	**205 494**			**296 919**	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2025	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2026
Fonds reportés sur legs & donations				
Fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit				
Total des fonds reportés				

18. Bilan Passif : Tableau des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Provisions au 30/04/2026
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation :					
- des immobilisations incorporelles					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières					
- des immobilisations en cours					
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés					
- des stocks					
- du compte client	22 484	18 625	7 638		33 470
- des autres créances					
- des valeurs mobilières de placement					
Total des provisions pour dépréciations	**22 484**	**18 625**	**7 638**		**33 470**
Total des provisions	**22 484**	**18 625**	**7 638**		**33 470**

19. Bilan passif : État des Échéances des Dettes à la clôture de l'exercice et détail des produits constatés d'avance

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	9 989		9 989		13 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 115	75 115			81 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	17 066	17 066			14 982
Dettes fiscales et sociales	12 783	12 783			15 542
Autres dettes	6 681	6 681			6 728
Produits perçus d'avance	20 105	20 105			159 550
Total des dettes	**141 739**	**131 751**	**9 989**		**291 816**

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Subventions	20 105	20 105			123 467
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					159 550
Total des produits constatés d'avance	**20 105**	**20 105**			**283 017**

20. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Fournisseurs	34 369	14 683
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	17 066	14 982
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 480	4 718
État & Collectivités Publiques		3 696
Débiteurs et créditeurs divers	881	928
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	**58 796**	**39 008**

21. Engagements donnés et reçus

a. Tableau des engagements en crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Total des immobilisations en crédit-bail					

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total						

b. Autres engagements

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	
Autres engagements donnés	

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	3 745
Autorisations de découverts	
Autres engagements reçus	

22. Détail du poste Subventions et Concours publics

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Quotes-parts des subventions d'investissement reprise au Compte de Résultat		
État	31 669	
Région	27 350	
Département	1 300	
Communes	3 300	
Collectivités publiques		
Autres		
Total des quotes-parts de subventions d'investissement	**63 619**	**57 568**
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	242 067	
Région	17 160	198 711
Département	108 468	277 619
Communes et Communautés urbaines	133 971	143 566
Autres	27 500	21 100
Total subvention d'exploitation	**529 166**	**640 996**
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidées		1 363
Allocations logements		
Total concours publics		**1 363**

23. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2026	Exercice clos le 30/04/2025
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Charges sur legs ou donations		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie		

24. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2026
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 1015 Rue du Mal Juin 77000 VAUX LE PENIL .

25. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	247 490	469 116	572 385	1 288 992	1 288 992	
Autonomie, lien social et accompagnement	49 808		86 280	136 088	136 088	
Emploi						
De la Rue au Logement	55 571	14 935	215 790	286 296	286 296	
Aide et Pilotage des Missions sociales	1 958		11 019	12 977	12 977	
Frais de fonctionnement		32 039	82 174	114 213	133 593	-19 381
Frais de Recherche de fonds						
Total	**354 828**	**516 090**	**967 648**	**1 838 566**	**1 857 946**	**-19 381**

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**517 780**	**517 780**	**449 111**	**449 111**
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	**517 780**	**517 780**	**449 111**	**449 111**
Dons manuels	498 782	498 782	446 011	446 011
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	18 998	18 998	3 100	3 100
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**531 825**		**1 137 982**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	**354 828**		**875 636**	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	**176 997**		**262 346**	
Produits des manifestations	17 349		19 867	
Autres produits non liés à la générosité du public	159 648		242 479	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**592 786**		**642 359**	
3.1 Subventions	**592 786**		**640 996**	
3.2 Concours publics			**1 363**	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**7 638**		**23 785**	
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	**205 494**	**7 310**	**196 583**	**6 435***
TOTAL DES PRODUITS	1 855 523	525 090	2 449 820	455 546
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	**1 705 728**	**484 051**	**1 931 380**	**414 977**
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	1 288 992	469 116	1 547 486	399 175
– Autonomie, lien social et accompagnement	136 088		88 719	
– Emploi				
– De la Rue au Logement	267 671	14 935	288 284	15 803
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	12 977		6 891	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**133 593**	**32 039**	**163 989**	**36 797**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**18 625**		**9 610**	
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**16 957**	**9 000**	**318 106**	**3 772**
TOTAL DES CHARGES	**1 874 903**	**525 090**	**2 423 085**	**455 546**
EXCÉDENT ou DÉFICIT	**-19 381**		**26 735**	

**le montant de l'utilisation des fonds dédiés de la générosité publique de l'exercice 24-25 a été corrigé par rapport à la plaquette des comptes 24-25 suite à une erreur de paramétrage ce qui corrige également le résultat de la colonne.*

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**9 888 032**	**9 888 032**	**8 522 273**	**8 522 273**
Bénévolat	5 713 754	5 713 754	5 169 661	5 169 661
Prestations en nature	251 227	251 227	153 194	153 194
Dons en nature	3 923 051	3 923 051	3 199 418	3 199 418
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**539 000**		**14 806**	
Prestations en nature	539 000		14 806	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	**400 955**		**397 102**	
Prestations en nature	400 955		397 102	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	**10 827 987**	**9 888 032**	**8 934 181**	**8 522 273**
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**10 516 067**	**9 576 112**	**8 816 683**	8 404 775
Réalisées en France	10 516 067	9 576 112	8 816 683	8 404 775
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**72 734**	**72 734**	**39 999**	39 999
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**239 186**	**239 186**	**77 499**	77 499
TOTAL DES CHARGES	**10 827 987**	**9 888 032**	**8 934 181**	**8 522 273**

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- MISSIONS SOCIALES	**484 051**	**414 977**	**1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	**517 780**	**449 111**
1.1 Réalisées en France Actions réalisées par l'organisme			**1.1 Cotisations sans contrepartie**		
Distribution Alimentaire	469 116	399 175	**1.2 Dons, legs et mécénats**		
Autonomie, lien social et accompagnement			Dons manuels	498 782	446 011
Emploi			Legs, donations et assurances-vie		
De la Rue au Logement	14 935	15 803	Mécénats	18 998	3 100
Aide au pilotage nationale des Missions sociales					
Relations institutionnelles et veille stratégique			**1.3 Autres ressources liées à la générosité du public**		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**32 039**	**36 797**			
TOTAL DES EMPLOIS	**516 090**	**451 774**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**517 780**	**449 111**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			**2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**9 000**	**3 772**	**3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**	**7 310**	**6 435***
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public			Données non disponibles	Données non disponibles
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- Contributions volontaires aux missions sociales	9 576 112	8 404 775	**1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public**		
Réalisées en France	9 576 112	8 404 775	Bénévolat	5 713 754	5 169 661
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	251 227	153 194
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	72 734	39 999	Dons en nature	3 923 051	3 199 418
3- Contributions volontaires au fonctionnement	239 186	77 499			
TOTAL DES EMPLOIS	**9 888 032**	**8 522 273**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**9 888 032**	**8 522 273**

**le montant de l'utilisation des fonds dédiés de la générosité publique de l'exercice 24-25 a été corrigé par rapport à la plaquette des comptes 24-25 suite à une erreur de paramétrage ce qui corrige également le résultat de la colonne*

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	**42 548**	**45 211**
- Utilisation	7 310	6 435
+ Report	9 000	3 772
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**44 239**	**42 548**

28. Rapprochements CROD / Compte de Résultat

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 874 903	1 874 903

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 855 523	1 855 523

29. Informations relatives à l'effectif et aux Tonnages des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en etp)

Effectifs salariés en ETP au 30/04/2026	CDDI	Autres contrats aidés	CDD	CDI	Total
Ouvriers					
Employés, techniciens, agents de maitrise				2,00	2,00
Cadres et ingénieurs				1,00	1,00
Total Effectifs				**3,00**	**3,00**

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2025 / 2026	Exercice 2024 / 2025
Nombre de bénévoles sur l'exercice	1 998	1 309
Nombre de bénévoles actif au 30/04	1 362	1 755

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2025 / 2026	134,52	608,61	1 399,75	**2 142,88**
Exercice 2024 / 2025	130,66	284,69	1 277,84	**1 693,19**

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association